

Calendrier des sessions :
24-25 juin 2008 / 8-9 déc. 2008

Maîtriser et optimiser les bases fiscales de la commune et de l'EPCI

ANIMÉE PAR :



Gérard ARBOR,
Avocat fiscaliste



Jean-Pierre
COBLENTZ,
Stratorial Finances

→ Maîtriser la matière
fiscale et l'exploiter

→ Savoir utiliser les
états fiscaux et autres
documents à disposition

→ Optimiser les bases
fiscales et rechercher les
anomalies

Calendrier des sessions

- 24 et 25 juin 2008
- 8 et 9 décembre 2008

Toutes nos formations se déroulent à Paris dans des hôtels ou centres de conférences

Madame, Monsieur,

La réforme fiscale et les recettes qui stagnent, dans un contexte de décentralisation accrue, préoccupent les villes et l'intercommunalité. Au sein d'une collectivité, **optimiser votre gestion fiscale et vos ressources fait désormais partie de vos défis actuels.**

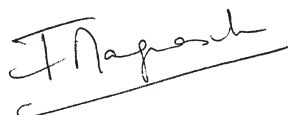
Ainsi, pour vous aider à mieux appréhender les documents fiscaux, comprendre leurs mécanismes complexes et être capable de dégager des marges de manœuvres supplémentaires, Comundi a conçu la formation : « **Maîtriser et optimiser les bases fiscales de la commune et de l'EPCI** ».

Alternant théorie et cas pratiques, deux experts en fiscalité et finances locales apporteront des réponses concrètes à vos préoccupations actuelles et ces deux jours de formation, vous permettront de :

- Maîtriser la matière fiscale et l'exploiter
- Savoir utiliser les états fiscaux et autres documents à disposition
- Optimiser les bases fiscales et rechercher les anomalies

Pour profiter des enseignements et des échanges de cette journée, je vous invite à lire le programme ci-joint et à nous renvoyer dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Florence MAGNASCHI
Responsable de programme

Maîtriser et optimiser les bases fiscales de la commune et de l'EPCI

Premier jour • 9h00 - 17h30

Accueil à 8h45

09h00 - 12h30

Introduction

- Le poids de la fiscalité directe locale dans le système fiscal français
- L'actualité de la fiscalité directe locale : le développement de l'intercommunalité, la réforme envisagée

MAÎTRISER L'ESSENTIEL DE LA FISCALITE LOCALE

Intégrer les principes généraux

- Les quatre taxes
- Fait générateur et assiette
- La base nette d'imposition
- Le vote des taux

Cas pratique : Appréhender et évaluer la valeur locative cadastrale

- Les différentes méthodes d'évaluation : locaux d'habitation, locaux commerciaux, locaux industriels
- Détermination de la valeur locative cadastrale d'un logement, d'un commerce, d'une entreprise soumise à la méthode comptable et d'une entreprise relevant de l'article 1500 du CGI

Maîtriser le fonctionnement de la taxe d'habitation

- Les locaux et personnes exonérés
- L'établissement de l'impôt
- Les déclarations des contribuables
- Savoir lire les états fiscaux

Connaître et optimiser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

- Les immeubles et personnes imposés et exonérés
- L'établissement de l'impôt
- Les états fiscaux

Déjeuner d'échanges

14h00 - 17h30

Travailler sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et celle sur les propriétés non bâties

- Les immeubles et personnes exonérés
- La base d'imposition
- L'établissement de l'impôt
- Les déclarations des contribuables
- Les états fiscaux

Prendre les meilleures décisions en matière de taxe professionnelle

- Le champ d'application et les exonérations
- La base d'imposition et la base minimum
- Les mesures de réduction des bases : RCE...
- L'établissement de l'impôt
- Les mesures de réduction des cotisations (plafonnement valeur ajoutée...)
- Les déclarations des contribuables
- Les états fiscaux

Cas pratique : Calcul d'une cotisation à partir des données d'une entreprise

Nos formations en Intra entreprise / sur mesure :

Vous souhaitez former un groupe sur un thème spécifique ? Réaliser une formation dans vos locaux et profiter de la qualité de nos formations et d'un prix réduit par personne formée ?

Contactez nos Responsables Formation Intra, par e-mail : intracomundi@reedbusiness.fr, par fax au 01 46 29 68 29, ou par téléphone au 01 46 29 69 17.

Les bases de la fiscalité

Le + de la formation :

- Des conseils pratiques pour dégager des marges de manœuvre
- Deux experts pour répondre à vos questions

Deuxième jour • 9h00 - 17h30

Accueil à 8h45

09h00 - 12h30

LA FISCALITE LOCALE : UN INCONTOURNABLE OUTIL DE GESTION A EXPLOITER

L'organisation du suivi de la fiscalité locale

- La Commission Communale des Impôts Directs : son rôle, ses pouvoirs
- Les services de l'Etat : la DGI, la DCP : aide et contrôle
- La mise en place d'une organisation interne à la collectivité

La fiscalité locale : une recette à maîtriser par la recherche des anomalies

- Les bases des taxes ménages (TH, TF ; éléments de confort, locaux vacants...)
- Cas pratique : évaluation des pertes d'imposition liées à des logements à partir des données fournies
- Les bases des entreprises (TP, TF ; création et fermetures d'établissements, extension, plan de restructuration, valeur locative plancher...)
- Les sources d'information complémentaires : service urbanisme, service économique...
- Les cas particuliers : associations parapubliques, sociétés d'économie mixte locales, délégations de service public, locations meublées...

Cas pratique : Evaluation des pertes d'imposition liées à des établissements industriels et commerciaux à partir des données fournies

Déjeuner d'échanges

14h00 - 17h30

Les politiques de projets et la fiscalité locale

- Les exonérations dans le cadre de l'aménagement du territoire
- zones éligibles
- délibérations à prendre
- Les effets conjugués d'un programme de logements
- Les effets conjugués de l'aménagement d'une zone d'activités économique

Cas pratique : Réalisation d'une prospective fiscale à partir de données caractérisant un projet urbain et un projet d'aménagement économique

Partenariat

Vous souhaitez mettre en place une opération de communication sur-mesure ? Devenir partenaire de nos événements afin de développer une proximité avec votre cible clients/prospects et répondre à votre stratégie de développement ?

Contactez notre service Sponsoring par téléphone au 01 46 29 47 13.

Vos formateurs :



Gérard ARBOR, Avocat fiscaliste

Avocat au Barreau de Grenoble, spécialisé en fiscalité, il intervient en droit public, au plan du conseil comme du contentieux, en matière de fiscalité

et de financement (ressources fiscales et assimilées) des collectivités territoriales et des services publics locaux. En tant qu'avocat associé dans un grand cabinet international, il a été responsable national de la fiscalité locale.

Ancien inspecteur des impôts, il est aussi élu local depuis plusieurs mandats pendant lesquels il a notamment exercé les fonctions d'adjoint aux finances et de président de communauté de communes.



Jean-Pierre COBLENTZ, Stratorial Finances

Directeur associé de Stratorial Finances, cabinet spécialisé en finances et fiscalité locales, il conduit chaque année de nombreuses missions dans

le domaine de la fiscalité locale au profit des communes et des EPCI. Il exerce le métier de consultant depuis 1993 après avoir débuté sa carrière professionnelle en tant qu'inspecteur des impôts puis au sein des collectivités locales. Il anime également des formations au profit des élus et des cadres des collectivités locales et a rédigé de nombreux ouvrages et articles sur les questions relatives aux finances et à la fiscalité locales.

Vous êtes concerné

- Au sein des collectivités territoriales, vous êtes :
- Directeur financier
- Directeur général des services
- Contrôleur de gestion
- Responsable fiscal et comptable
- Responsable de l'action économique
- Responsable de l'urbanisme
- Elu

PAR TÉLÉPHONE

01 46 29 23 79
Service Clients

PAR FAX

01 46 29 68 29

PAR COURRIER

COMUNDI
2, rue Maurice Hartmann - BP62
92133 Issy-les-MoulineauxRéservation :
inscription@reedbusiness.fr
Information :
infocomundi@reedbusiness.fr
www.comundi.fr

Référence :

OUI, je m'inscris à la formation : Maîtriser et optimiser les bases fiscales de la commune et de l'EPCI

Dates sélectionnées	Références
<input type="checkbox"/> 24 et 25 juin 2008	FI21/FI40
<input type="checkbox"/> 8 et 9 décembre 2008	FI21/06
<input type="checkbox"/> 2 jours (14 heures - 1645.00 euros HT - 1967.42 euros TTC)	

Inscriptions multiples :

Vous vous inscrivez à plusieurs sur cette formation : bénéficiez de - 10 % sur la 2^{ème} inscription. Vous souhaitez obtenir un devis, contactez notre service commercial au 01 46 29 23 30 ou à l'adresse comundi@reedbusiness.fr

Transports :

Vous souhaitez recevoir avec votre convocation :

- Un ticket de réduction SNCF de 20% portant sur le billet Aller-Retour et la réservation.
- Le code référence Air France qui vous permet d'obtenir des tarifs préférentiels sur un vol aller-retour en classe économique et affaires.

Hébergement :

Pour réserver votre chambre d'hôtel, contactez la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant le code de réservation RBI.

Lieu de la formation :

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convocation, environ 4 semaines avant la date du stage.

Conditions d'inscription :

Les frais de participation comprennent : la formation, le support pédagogique, les petits-déjeuners, les pauses et déjeuners. A réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de Convention de Formation Simplifiée.

Conditions et moyens de paiement :

- par virement bancaire à notre banque CIC OUEST, libellé au nom de RBI, compte n°30066 10947 00010064801 32
- par chèque à l'ordre de Reed Business Information - Comundi.

Le règlement doit obligatoirement être effectué avant la formation. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture leur sera communiquée après la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours.

- règlement par OPCA : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc "adresse de facturation". Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% des frais de participation dans la limite de 180 euros HT (215,28 euros TTC) pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit : un accusé de réception vous sera adressé par retour. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Qui sommes-nous ?

Spécialistes depuis 1987 de la formation pour managers, cadres et dirigeants de tous les secteurs d'activité, privé et public, nous figurons parmi les principaux organismes de formation français. Présents dans tous les domaines de l'entreprise, nous organisons plus de 1100 sessions de formation par an. COMUNDI fait partie du groupe Reed Elsevier, leader mondial de l'information professionnelle.

Garantie de Qualité :

COMUNDI applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité. Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à vos attentes, notre Service Clients se tient à votre disposition. Tél. : 01 46 29 23 79 / Fax : 01 46 29 68 29.

COMUNDI bénéficie de l'Agrément Ministériel pour la formation des Élus Locaux, ainsi que du label Qualité OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation).

**Participant**

M./Mme :
Fonction :
Service :
Tél : Fax :
e-mail :

Responsable du suivi de l'inscription

M./Mme :
Fonction :
Service :
Société / Établissement :

Adresse :
Code Postal : Ville :

N° TVA intra communautaire :

Siret :

NAF / Activité : Nbre salariés / Habitants :

Tél : Fax :

e-mail :

Adresse facturation (si différente) ou prise en charge par organisme collecteur

M./Mme :
Société / Établissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

e-mail :

Cachet / Signaturewww.comundi.fr**Découvrez sur notre site Internet :**

- nos formations qui vous permettront d'élargir vos compétences dans l'exercice de votre fonction
- nos conférences : lieux d'échanges et de confrontation d'expériences sur des problématiques à la pointe de l'actualité
- nos congrès annuels : véritables carrefours d'une profession
- une sélection d'ouvrages professionnels

Consultez dès à présent la liste de nos domaines d'activité.